Vol avec effraction. — Avant-hier soir, dans la soirée, des malfaiteurs restés inconnus se sont introduits en l'absence du sieur Charles Noël, dans la maison qu'il habite, rue Desrotes, et ont enlevé une pendule, 6 draps de lits en toile, une montre sur marque L. N.; douze chemises et quantité d'autres objets.

Une enquête est ouverte.

Rébellion aux agents. — La police a mis en état d'arrestation le nommé Gustave Duquesnoy, âgé de 20 ans, journalier, demeurant rue Notre-Dame, inculpé d'ivresse manifeste, scandale, tapage, injures et rébellion envers les agents.

Ivresse. — La police a dressé les procès-verbaux suivants à la charge du nommé Charles Conte, 32 ans, journalier, demeurant rue de Thermes, pour ivresse manifeste.

LES DRAMES DE L'AMOUR

Suicide d'une jeune fille à Oignies

Une jeune fille de 18 ans, Célestine Dautricourt, qui aimait un jeune homme malgré ses parents, fut rencontrée il y a plusieurs jours par son père, tandis qu'elle rentrait accompagnée de son amoureux.

En voyant son père, elle prit la fuite et disparut.

Ce n'est que le lendemain, vers quatre heures de l'après-midi, qu'un nommé Lamant, Louis, monté sur une barque et armé d'un crochet de fer, parvint à retirer le cadavre du canal de la Deûle.

Une partie des vêtements de la jeune fille avaient été retrouvés non loin de là sur un petit mur.

Lebergue. — Lundi matin, un ouvrier des ateliers chargeant du sable sur un wagon, est tombé du haut d'un pont sur la voie ferrée et s'est blessé grièvement à la tête. Il a été transporté aussitôt à l'infirmerie de l'usine et de là à Hans où il habite.

Marles. — Deux jeunes ouvriers mineurs, Charles Dantin, et Louis Defachelle, ont pénétré au domicile du sieur Bassier et pour un motif futile ont culbuté et brisé son poêle. C'est pour flasher une perte de 50 fr. environ.

LA BELGIQUE

MOUSCRON

Au Conseil communal. — *Séance du 13 janvier.* — *A sept heures, fait leur entrée dans la salle des séances :*

MM. Dubieux, Crombeke, Dujardin, Cauliez, François Mullier, Bentein, Busschaert, Coppenolle, Holiebeeq et Fl. Mullier.

Ordre du jour : 1° Nomination d'un membre du bureau de bienfaisance et d'un membre de la commission des hospices ; 2° Remise des diplômes aux lauréats du concours des Ecoles primaires ; 4 Formation provisoire du budget de 1889.

Les deux premiers points à l'ordre du jours se traitent à huis clos ; puis, la séance publique est ouverte et commence par la remise des diplômes aux lauréats du concours.

M. J. Delescluse, qui remplit provisoirement les fonctions de secrétaire étant absent, M. Crombeke veut bien se charger de la lecture du budget.

Cette lecture présente assez peu d'intérêt, comme celle de tous les budgets d'ailleurs.

Très peu d'observations aussi de la part des conseillers présents.

A noter celle de M. Coppenolle, concernant l'entretien de plusieurs marchepieds dans le canton qu'il représente.

M. Fr. Mullier, qui est spécialement chargé de l'inspection de la voirie, répond au demandeur que les travaux sur lesquels il attire l'attention du conseil sont commandés déjà, et qu'ils seront exécutés à bref délai.

Le chapitre relatif au nouveau cimetière ne soulève aucune objection de la part des conseillers catholiques. Ne le disions-nous pas il y a quelques jours, qu'ils s'inclineraient en silence devant le fait accompli? Les récriminations, s'étant bien pendant la période électorale, et les jésuites à robe courte qui siégent au conseil de par la volonté du ministre Devolder, n'ont garde d'en faire à l'heure présente.

A signaler l'attitude déplorable de M. Fl. Mullier qui n'a cessé de ricaner à chaque observation présentée par M. Dujardin. Il paraît que c'est un parti pris chez lui, depuis cette affaire de lettre que nous avons racontée il y a trois semaines. Ce ne preuve guère en sa faveur du reste, pas plus qu'en celle de quelques calotins qui se trouvaient dans le public, et qui n'ont pas eu honte pour soutenir le jésuite qui les représente d'insulter à des cheveux blancs.

Manque d'éducation, voilà tout. Et c'est ce qui excuse la grossièreté de ces gens.

Je ne parlerai pas aujourd'hui de la question de l'ancienne gendarmerie, soulevée hors de propos par les calotins. J'y reviendrai cette semaine.

Je terminerai en comptes rendu en chant une boutade du docteur Crombeke, chevin.

Répondant à M. Fl. Mullier, qui avait en l'audace grande de parler d'élection, M. Crombeke a dit :

— Pour l'amour de Dieu, M. Mullier, ne parlez pas de l'élection. On sait comment on représente dans votre camp le vote des électeurs! Et la preuve qu'on ne le respecte pas, c'est que vous êtes ici.

Tête du sieur Mullier, qui est resté... pâlot je ne vous dis que ça.

M. ROMBOUTS.

La nuit dernière, vers dix heures, une rixe a éclaté rue de Tourcoing entre plusieurs individus, à leur sortie d'un bal public.

La police est intervenue, et a dressé procès-verbal à charge d'un domestique du sieur Duquenne, marchand de charbon. Les autres batailleurs sont jusqu'ici inconnus. La police croit être sur leurs traces, cependant.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 14 Janvier 1889

Présidence de M. HEDDE

UN DRAME AU VITRIOL A LILLE

Le 7 janvier 1887, vers 7 heures du soir, le sieur Descarpentrie, domestique, passait rue des Stations lorsque la nommée Marie Caudelier, surgit tout à coup de vant lui. Après une légère discussion, la fille Caudelier sortit de sa poche un flacon de vitriol et en lança le contenu au visage de Descarpentrie.

Celui ci, assez grièvement brûlé, fut, après un premier pansement, transporté à l'hopital.

Conduite au commissariat de police, Marie Caudelier déclara avoir agi ainsi pour se venger de son amant qui l'avait abandonnée avec ses deux enfants et avec lequel elle se tenait depuis près de onze ans.

Le tribunal se montre indulgent et la condamne à un mois de prison seulement.

Abus de confiance

M. Jules Mignet, âgé de 50 ans, marchand de bonneterie, demeurant à Lille, rue Malpart, employait depuis quatre années environ Achile Kerkove à conduire une voiture de marchandises.

Or, depuis un temps M. Minet s'était aperçu que des paires de bas disparaissaient sans qu'il en put découvrir le voleur. Il fit exercer une active surveillance et sur certaines indications il alla au cabaret du *Bras de-Ser*, rue des Robleds, tenu par M. Danel et fréquenté chaque soir par Kerkove.

Mme Danel déclara avoir acheté à Kerkove plusieurs paires de bas qu'il prétendait provenir d'une solde acheté à Roubaix.

Pris en flagrant délit, Kerkove avoua alors qu'il les avait volés à M. Minet.

Le tribunal le condamne à 1 mois de prison.

FAITS DIVERS

Les Empoisonneurs

A la suite d'une dénonciation adressée au directeur du laboratoire municipal de Paris, deux employés du service extérieur du laboratoire, un commissaire et un expert inspecteur, furent désignés pour aller examiner un envoi de quinze cents pièces de vin adressé récemment à M. G., négociant à l'Entrepôt de Bercy, par son père, un des plus gros marchands de vin de Bordeaux.

Les deux employés du laboratoire prélevèrent, parmi ces quinze cents barriques, un certain nombre d'échantillons qui furent rapportés au laboratoire municipal pour y être l'objet d'un examen approfondi.

L'analyse à laquelle ils furent soumis immédiatement démontra qu'au lieu de vin, ces quinze cents barriques renfermaient un mélange dans la composition duquel il n'entrait pas un seul grain de raisin.

Ce pseudo vin avait été fabriqué de toutes pièces avec bouillon de raisin, de l'alcool de basse qualité, un peu de glycérine, un colorant rouge appelé *moqui* et qui est produit au Chili, et une quantité considérable de plâtre — jusqu'à six grammes par litre — de sulfate.

Le parquet a ordonné la saisie de toutes ces marchandises, et des poursuites judiciaires ont été commencées contre MM. G., père et fils.

Les Pilules Lucas, rafraîchissantes, laxatives et dépuratives soulagent des indigestions produites par excès de nourriture ou de boisson. Une dose de ces pilules le soir au coucher, permet de vaquer à ses occupations dès le lendemain matin.

Quand la bouche est amère et pâteuse, la langue épaisse et recouverte d'un enduit jaunâtre, que le matin on fait des efforts pour détacher les glaires et la bile, une pilule de Pilules Lucas prises pendant quelques jours, régularise promptement les fonctions. — 1 fr. 50 la boîte.

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Gall, place Rihour, 60; Frayssi, Duthé et Cie, Cassen; Pharmacie centrale Gobert et Cie, — Demoulin, rue Faidherbe. — A Tourcoing : MM. Brunaux, Vandenbulle. — A Valenciennes : M. Sabin-Boulet. — A Fresnes, M. Berrier, pharmacien. — A Maubeuge : M. Hurel, pharmacien. — A Douai, rue Mercier : Dubertrie, pharmacien. — De Bil, 49, rue de la Gare, à Roubaix-Wattrelos. — Toutes pharmacies.

Echos du Jour

Le Président de la République a reçu hier, M. Félix Faure, député, président de la société des Sauvetéurs de France, qui est venu le prier d'accepter le titre de Président d'honneur de cette société.

***

Un assassin qui se range :

Gilles, le complice d'Abadie et l'un des assassins du garçon épicier Lecapelle et de la femme Bassengeaud, va se marier ces jours ci.

Le précoce bandit qui, au moment où il commit les crimes qui lui ont valu une véritable célébrité n'avait que dix-sept ans, a su se faire en Nouvelle Calédonie une situation assez douce.

Il était dans ces derniers temps gérant des plantations d'un Américain. La fille de celui ci s'est éprise de Gilles, qui du reste est joli garçon et joue avec agrément du cornet à piston et elle n'a pas hésité à lui offrir sa main.

La date du mariage n'est pas encore fixée, mais les bans sont déjà publiés.

***

Le prince Murat, ne voulant point tenir garnison à Luneville où l'avait envoyé le ministre de la guerre vient de donner sa démission.

***

Musée macabre.

Depuis nombre d'années les magasins du Louvre renfermaient toute une collection de cercueils égyptiens qui demeurait inconnue du public faute de place pour l'installer. L'administration du musée a fini par s'apercevoir qu'en les serrant un peu on pouvait caser ces cercueils dans les deux salles qui font suite à la salle des Dieux.

On y a donc procédé avant-hier à l'installation de la nouvelle collection qui se comprend pas moins de vingt bières fort bien conservées.

Dans l'une d'elles il y a même une momie que l'on peut voir à travers une glace.

Tout cela est fort gai !

***

Un riche industriel de l'Isère, M. Auguste Génin, vient de mourir en laissant par testament 1.000 francs de rente à chacun des quatre vingt-six départements.

Les préfets devront, suivant les volontés du défunt, réunir dans le plus bref délai, sur la tête de toutes les communes qui choisiront à la majorité trois villes de quatre mille habitants au moins et de vingt mille au plus. Ces villes toucheront à tour de rôle la somme attribuée au département.

Quant à la part qui reviendrait aux départements d'Alsace Lorraine, elle sera envoyée au ministère de la guerre et employée en achats d'armes.

***

La jeune princesse Waldemar de Danemark, à qui son père le duc de Chartres est allé rendre visite, comme nous l'avons annoncé, a apporté dans sa nouvelle patrie une gaîté toute française et des goûts bien parisiens. Une de ses distractions est beaucoup plus grande que celle des cafés-concerts de Copenhague, où il y a plus de marins que d'aristocratiques spectateurs, et ce goût n'est pas sans effaroucher un peu la austérité de ses augustes beaux-parents.

On sait, d'ailleurs, que la cour de Danemark tient beaucoup au décorum. Lorsqu'un jeunne diplomate a l'air d'être très préoccupé d'une demoiselle de théâtre, la reine, qui est toujours avertie, lui fait adresser par quelque chambellan du service de mateinelles remontrances.

***

Le célèbre peintre espagnol Domingo, vient de faire le portrait du petit roi Alphonse, portrait qui lui a été payé 100.000 francs.

Un portrait de la reine régente, peint par un autre artiste de grande réputation, n'avait coûté que 30,000 francs.

L'étiquette !

VOYTOU.

L'ESPRIT DES AUTRES

Un restaurateur pour noces meurt. Le lendemain, un ami du défunt vient voir sa femme.

— Eh bien, lui demande t-il timidement, tout s'est il bien passé ?

— Ah ! je crois bien, répond la veuve, la cérémonie a été superbe ! C'était un enterrement de deux cents couverts...

***

Calino a pris un fiacre qui le descend au passage des Princes. Au bout de quelques mètres, un mauvais instinct lui souffle :

— Il te serait facile de planter là ton cocher, ils pourrais l'en aller par la rue Richelieu.

Mais tout à coup sa prudence naturelle reprend le dessus et Calino revient à sa voiture en se disant :

— Que je suis bête ! mon cocher me repincerait toujours : il m'a donné son numéro !

BRULIE-MAISON.

Programmes des Théâtres-Concerts

THÉATRE MUNICIPAL DE LILLE. — Mardi 15 janvier 1889. — Bureaux à 7 h. 1/4. Rideau à 7 heures 3/4.

Une seule représentation de

L'AFRICAINE

Opéra en cinq actes et six tableaux, paroles de E. Scribe, musique de Meyerbeer.

Avec le concours de Mme Laville-Perminet, de l'Opéra, rôle principal de Sélika ; M. Monjaret, M. Soum, Mlle Bloch, du théâtre royal de Gand ; M. Dalin, de l'Opéra-Comique ; M. Lambert, du théâtre royal de Gand.

Au 4e acte, grande marche indienne, réglée par M. Holtzer, maître de ballet du théâtre royal de Gand, dansée par Mmes Mahil, Toby, Driner, Dreyfus, Sérafine et seize dames du corps de ballet.

THÉATRE DES VARIÉTÉS — Mardi 15 janvier 1889.

Immense succès.

Frantzogoul, pièce à grand spectacle, jouée par toute la troupe.

Hungo Broum, homme toupie.

Intermèdes par toute la troupe.

Dimanches et fêtes grand bal de nuit.

UN CONSEIL PAR JOUR

Si la cave où vous conservez les pommes de terre est froide, humide la du temps à autre et vos légumes ne géleront pas.

C'est une erreur de croire qu'une cave sèche est bonne pour la conservation des vins. Une cave doit être humide jusqu'à un certain point ; le vin, il est vrai, a besoin d'être cacheté, ou bien il faut tremper les bouchons dans l'alcool avant de s'en servir ; de cette manière ils ne pourrissent pas.

Bonhomme FRANKLIN.

Petite Correspondance

J. B., BAUVIN. — Les bonnes compagnies sont les audiencier et elles sont nombreuses.

DIEUX VIVEX LUTTEURS ANTIBOULANGISTES. — Voir un journal du jour donnant les cours.

M. J. D., ARMENTIÈRES. — Du fin octobre 1795 au 30 mai 1814.

UN CONSCRIT DE MOULINS-LILLE. — Il n'a plus de droits à faire valoir si ses frères ont terminé leur congé.

M. PERNOT, LILLE. — Non, il n'est pas tenu de donner sa démission.

LE FACTEUR.

OBIT ANNIVERSAIRE

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu d'invitation d'assister à l'OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE, qui sera célébré en l'église Notre-Dame, le mercredi 16 janvier 1889, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Madame

Thérèse COUTSIER

Epouse de Monsieur Pierre DELCOURT

décédée à Roubaix, le 25 décembre 1887, dans sa soixante douzième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

OBIT

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'assister à l'OBIT SOLENNEL, qui sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, le mercredi 16 janvier 1889, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur

Emile-Désiré Joseph TONNEAU

Epoux de Dame Louise D'HONT

décédé à Roubaix, le 13 décembre 1888, dans sa quarante-huitième année, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 14 janvier

Louise Roussel, rue de Tournai. — Nelly Notaert, rue de la Concorde, 29. — Jeanne Hutchinson, rue Pile, cour Duhamel, 3. — Ernest Degoire, rue de Rome, cour Parent, 7. — Edouard Delerue, rue du fécoy. — Marie Herroman, rue St Elculière, 5. — Marie Boussemart, rue de la Fontenette-Dubreu, 46. — Marie Dessoyez, rue Bernard, cour Cornil, 23. — Isidore Pilsler, rue Delizennes, 17. — Auguste Monet, rue de l'Epeule, 56.

Mariages

Entre : Jules Dhavelouse, 29 ans, appréteur et Lucie Le Roux, peigneuse, Roubaix. — César Duquesnoy, 29 ans, domestique à Cêtre Bandeart, 23 ans, marchande, Roubaix. — David Mayot, 36 ans, journalier et Rosalie Billiet, 34 ans, dévideuse, Roubaix.

Décès

Albert Delattre, 1 an, rue Choiseul, 35. — Charles Demeyère, 5 mois, sentier des ballons. — Pierre Houtteh, 1 an, rue des Chasseurs, 14. — Jeanne Haeruart, 9 mois, rue de Bavay. — Edgard Dudet, 9 mois, rue de Bouvines, 51. — Alice Défrénoy, 14 mois, rue de France, 56. — Théophile Dierkens, 2 ans, rue Stéphenson, cour d'Halluin, 53. — Adolphe Kampe, 8 ans, rue Voltaire, 97. — Pierre Fa, 7 mois, sentier de la Vigne.

PLUS DE CHAUVES!

Suppression immédiate des douleurs, démangeaisons, irritations et inflammations du cuir chevelu. Avec immédiat du cheveu sur la tête. PÉLADE, ALOPÉCIE, CHUTE DES CHEVEUX. Suppression immédiate des douleurs, démangeaisons, irritations et inflammations, propreté et santé